

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Des-mines-aux-centrales-surveiller-notre>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°77 > **Des mines aux centrales, surveiller notre environnement !**

29 octobre 2018

Des mines aux centrales, surveiller notre environnement !

Le groupe régional SDN Loire et Vienne, collectif d'associations antinucléaires, est particulièrement mobilisé sur les impacts de la filière nucléaire sur la qualité de l'eau. Cela est dû notamment au versement délibéré de plutonium dans la Loire suite aux accidents des réacteurs graphite-gaz de Saint-Laurent-des-Eaux en 1969, puis en 1980. Dans ce cadre, et suite à une idée de Dominique Boutin (CLI Chinon), a été organisée en octobre dernier une visite à Saint-Priest-la-Prugne (42), site d'extraction d'uranium exploité de 1955 à 1980, et où les eaux sont encore impactées par les résidus d'uranium et autres particules radioactives... Nous avons été formidablement reçus par Arlette Maussan, animatrice du Collectif des Bois Noirs.

En aval de la mine a été "aménagé" un grand bassin (nappe d'eau de 2 mètres, sur une surface de 20 ha) recouvrant des résidus de traitement de minerai d'uranium, soient 1,4 millions de tonnes de résidus radioactifs... Quelques centaines de mètres au-dessus, de 1960 à 1980 a fonctionné l'usine de traitement SIMO, laquelle a été démolie en 2006. AREVA a essayé d'échapper à la contrainte des réglementations "grand barrage" en proposant des travaux de réaménagement du site. Les derniers projets consistaient à enlever l'eau du grand bassin pour la remplacer par des matériaux solides, puis de réduire la hauteur de la digue.

Ces projets invraisemblables ont été rejetés par la population, par les élus et même par l'administration. Le Collectif des Bois Noirs avait alors acheté une parcelle de terrain convoitée par AREVA pour le dernier projet. Des élus ont fait une démarche identique. N'ayant pu réaliser l'assèchement du bassin, AREVA a abandonné tout projet de réaménagement et a gagné plusieurs années à ne rien faire. Les administrations ont alors préparé des Arrêtés Préfectoraux pour une création ICPE [\[1\]](#) et pour obtenir une étude d'impact et de dangers. Les AP pour la création de l'ICPE et pour les études (impact/danger) ont été pris début 2017.

Les premiers textes de 2016 avaient été attaqués par AREVA et négociés à la baisse au ministère de l'Environnement. Notamment, la surface de l'ICPE aurait dû couvrir l'ensemble du site AREVA. En fait l'ICPE couvre le bassin des résidus radioactifs, la digue et la station de traitement située en contre-bas. Un drain de la digue sort à l'extérieur du site et ne va pas à la Station de Traitement des Eaux.

Lors de notre visite, nous avons pu constater que cette station est mal entretenue. De plus, nous avons mesuré des taux de radioactivité importants des eaux de suintement dans les drains au pied du barrage.

Une maquette en relief, réalisée par une étudiante en géologie de Tours, nous a montré le parcours de la Besbre, rivière traversant le site uranifère fortement faillé. Les résidus radioactifs sont situés en fond de vallée sur la faille où circulait la Besbre. Que deviennent les eaux souterraines ? Où iront les eaux contaminées dans le long terme ? Jusqu'à Vichy ? Dans la Loire ?



Certaines pierres du remblai de ce chemin forestier se révèlent extrêmement radioactives...
DR

Nous avons aussi visité nombre de lieux concernés par la réutilisation de "stériles radioactifs". Ici, des milliers de m³ de "stériles" ont été utilisés pour faire une plate-forme et construire une scierie ; là, des "stériles" ont été étendus pour aménager une route ou un chemin, même en pleine forêt...

Le Collectif des Bois Noirs, mais aussi de nombreux élus, ont réclamé à AREVA de sécuriser ces endroits. Lorsque la radioactivité est vraiment élevée, AREVA envoie quelques engins pour "décaisser" quelques m³ et envoyer ces matériaux dans une mine à ciel ouvert officiellement interdite au public. Mais AREVA attend la mise en place d'une nouvelle directive nationale pour les suites à donner sur les cas "discussion". Autant dire qu'AREVA fait traîner les dossiers pour intervenir le moins possible...

Alors que dire du devoir de mémoire sur tous ces lieux contaminés et contaminants ? Qui va payer et gérer la décontamination des restes radioactifs de cette mine d'uranium et de toutes les autres ?



DR

Ces deux journées sur le terrain ont renforcé la motivation du groupe SDN LeV pour la surveillance de notre environnement en termes de radiations. Et dans l'avenir, des prélèvements pour analyse seront réalisés au niveau de la Loire et de la Vienne ; nous en parlerons dans une prochaine revue.

Bernard Cottier

Notes

[1] Installation classée pour la protection de l'environnement